

Bon de souscription

Nom de la personne
ou de la famille à assurer * :

Prénom(s) * :

Date(s) de naissance * :

Sexe :

Adresse * :

.....

.....

Code postal * : Ville * :

Pays : Tél. * :

E-mail :

Formule choisie * :

- Carte Individuelle : 47 €
- Carte individuelle + extensions sports mécaniques : 57 €
- Carte individuelle + extensions sports aériens (incluant les sports mécaniques) : 88 €

- Carte famille : 91 €
- Carte famille + extensions sports mécaniques : 110 €
- Carte famille + extensions sports aériens (incluant les sports mécaniques) : 140 €

(*) Champs obligatoires

Paiement par chèque à l'ordre de CICIP ou de SAF HELICOPTERES



Multisport Assur - CORIS
8 rue Auber 75009 PARIS
Tél. (33) 01 530 530 92

Multisport Assur - SAF
BP 20060 - 73 202 ALBERTVILLE CEDEX
Tél. (33) 04 79 38 48 29 - Fax (33) 04 79 38 48 42



Consultez-nous par téléphone au 01 530 530 92 ou 04 79 38 48 29
Sites webs : multisportassur.com ou saf-helico.com

extra libre.ciel Aix-les-Bains 04 79 61 10 20

Multisport assur



La carte 

Pour tous les sports, pratiquez bien assuré, partez dans le monde entier!

Une assistance - assurance sur mesure,
adaptée à tous vos besoins et à ceux
de votre famille.

**Informations :
01 530 530 92**

Pour tous les sports de montagne : ski, hors piste, VTT, rafting, canyoning...
Pour tous les sports nautiques : plongée sous marine, voile, PAV...
Pour tous les sports aériens : kitesurf, parapente, planeur...
Pour tous les sports mécaniques : moto, quad...





Extrait des garanties du contrat Multisport Assur

Durée/Duration: 1 an – one year
Étendue territoriale/territoriality: monde entier – worldwide
Champs d'application/scope of cover: accidents liés à la pratique sportive – accidents while practicing sports

Garanties/guarantees

- **Frais de secours/rescue expenses**
Frais de recherche et de secours (y compris l'hélicoptère) pris en charge dans la limite de 50 000 €.
- **Transport médical/medical transportation**
Organisation et prise en charge du transport médicalisé par tous les moyens appropriés (frais réels)
- **Frais de soin de santé/emergency medical expenses**
En cas d'urgence, après intervention de la Sécurité Sociale et de tout autre organisme de prévoyance, dans la limite de 5 000 €.
- **Transport en cas de décès/transportation of mortal remains**
Organisation et prise en charge du transport du corps en cas de décès (incluant les frais funéraires d'urgence).

- **Protection juridique/legal protection**
Recours si nécessaire exercé et pris en charge à concurrence de 5 000 € par événement.
- **Remboursement en cas d'annulation de séjour/cancellation**
En cas de décès ou accident grave lié à la pratique sportive nécessitant une hospitalisation, le remboursement des pénalités d'annulation des frais engagés (Hôtel, locations, stages...) avec un maximum de 400 € (franchise 50 €).
- **Remboursement en cas d'interruption de séjour/curtailment (pass and lessons)**
En cas d'accident empêchant la pratique sportive, le remboursement des jours non utilisés s'effectuera au prorata temporis, avec un maximum de 400 € sur présentation des justificatifs originaux des forfaits et leçons.
- **Bris de skis, snowboard, planche à voile ou surf/broken skis, snowboard, windsurf or surf**
En cas de bris de matériel de type skis, snowboard, planche à voile ou surf appartenant au bénéficiaire, l'assureur mettra à disposition de celui-ci une location de matériel pour une durée maximale de 8 jours.

- **Responsabilité civile/civil liability**
Indemnité maximale à charge de l'Assureur (franchise 500 €):
750 000 € pour les dommages corporels
75 000 € pour les dommages matériels
- **Individuelle accident/personal accident**
10 000 €: capital décès
Jusqu'à 10 000 €: invalidité totale ou partielle
- **Activités sportives non garanties (extrait)/ non covered sport**
Alpinisme de haute montagne (au-dessus de 6 000 m), bobsleigh, skeleton, chasse aux animaux dange-

reux, spéléologie. Les sports aériens et mécaniques sont garantis si la surprime correspondante est payée.

Multisport assur est une marque distribuée par CICP Courtage, compagnie du groupe CORIS.

Le présent contrat est garanti par ARISA Assurances SA – 5 Rue Eugène Ruppert BP 3051 L-3051 Luxembourg en libre prestation de service. Le service d'assistance est rendu par Coris Assistance 6, Rue Emile Reynaud, 75019 Paris.

Ce texte constitue un énoncé indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. La notice d'information peut être communiquée sur simple demande.

Contrat d'Assurance/Assistance

- Frais de recherche et de secours
- Individuelle accident
- Frais médicaux d'urgence
- Annulation de séjour
- Interruption de séjour
- Rapatriement
- Responsabilité civile
- Protection juridique
- Bris de skis/Snowboard/Planche à voile/Surf

Tarifs

Carte annuelle	Individuelle	Famille*
Garantie de base	47 €	91 €
Avec option Sports aériens - Sports mécaniques	88 €	140 €
Avec option Sports mécaniques	57 €	110 €

*Les conjoints de droits ou de fait, les enfants fiscalement à charge